

L'honorable M. Argue: Eh bien, le Canada se devait de maintenir une position concurrentielle. Je ne connais pas tous les détails de cette opération, mais sûrement le Canada a toujours dû fixer des prix concurrentiels. Nous avons peut-être maintenu nos prix un peu trop longtemps et un peu trop élevés dans le passé et certaines ventes nous auraient ainsi échappé. Dans le cas présent nous avons été extrêmement dynamiques, et nos prix ont parfois baissé.

L'effort supplémentaire fourni par la Commission canadienne du blé par ses voyages à l'étranger, l'effort fourni par le ministère de l'Industrie et du Commerce, ceux du premier ministre et d'autres personnes pour maintenir et améliorer nos relations avec les pays étrangers ont sans aucun doute contribué au succès de nos exportations. Une partie de ce succès provient de la coopération qui s'est manifestée au pays même pour livrer au marché le type de céréales requis à un moment donné. Il est arrivé que nous ayons perdu des ventes pour avoir été incapables d'acheminer une catégorie particulière de céréales sur le marché des exportations à un moment donné. Les prix ont également constitué un facteur et le Canada a été très compétitif à cet égard.

L'honorable Allister Grosart: Je crois bien que c'est la première fois que j'entreprends de parler sur l'agriculture. Cela est dû à un concours de circonstances, les sénateurs le savent bien. Il se pourrait que nous recevions, avant la fin de cette session, un bill très important qui a trait à l'agriculture canadienne et il ne serait peut-être pas mauvais que j'acquière quelque entraînement d'ici là.

Je suis sûr que les sénateurs ont été enchantés d'entendre le sénateur Argue parler sur un ton enjoué et agréable de la politique pratiquée par les différents gouvernements à l'endroit de l'agriculture, notamment en ce qui concerne les céréales. Je pensais que cette note enjouée se maintiendrait tout au long de son intervention, mais le sénateur ne devait pas tarder à adopter un ton aigre-doux.

Le sénateur Argue a cru bon de parler des prix. Je ne suis pas en mesure de dire s'il vaut mieux pour le Canada vendre moins de blé à des prix élevés ou plus de blé à des prix modiques. Je ne suis absolument pas compétent pour me prononcer sur ce point. Il a mentionné généreusement ceux qu'il a qualifiés de vendeurs de choc et qui ont joué un rôle dans ce domaine au fil des ans. Il a mentionné à cet égard l'honorable Alvin Hamilton et l'honorable Otto Lang. Il me semble qu'au moment même où le Sénat a besoin de tous les concours et de tous les encouragements possibles, il aurait peut-être pu mentionner aussi le plus formidable de tous les vendeurs de choc, à savoir notre sénateur McNamara. Malheureusement, le sénateur McNamara n'est pas présent à la chambre en ce moment.

J'ai feuilleté rapidement le registre des ventes à la République populaire de Chine, auquel je m'intéresse depuis longtemps, et j'ai toujours été impressionné par le talent avec lequel le sénateur McNamara, en sa qualité de commissaire en chef de la Commission du blé, a traité avec le pays qui était alors la Chine continentale, à une époque où les conditions de vente à l'étranger, et en particulier à la Chine, n'étaient pas des meilleures.

J'ai remarqué que le leader du gouvernement a froncé les sourcils lorsque le sénateur Argue, dans ses remarques préliminaires, a parlé de ce pays en employant l'expression «Chine communiste». Le sénateur Argue a commis une erreur compréhensible, due à l'habitude, et il ne fait pas de doute que le leader du gouvernement le reprendra constamment.

[L'honorable M. Isnor.]

• (1430)

Pour ce qui est de l'usine roumaine de tracteurs, je ne comprends pas très bien—et je ne crois pas que le sénateur Argue n'ait été très clair—quelle est la situation en matière de propriété et d'investissement de capitaux dans l'usine en question. Il m'a toujours paru anormal, en ce qui concerne la propriété étrangère, que d'une part certains protestent contre l'afflux de capitaux étrangers au Canada et que, de l'autre, nous applaudissions lorsque des capitaux entrent au Canada pour construire des usines, même dans des cas comme celui-ci où l'usine concurrencera notre propre industrie. Je ne prends pas parti pour le moment dans cette discussion, mais les gens qui s'inquiètent le plus de la propriété étrangère semblent être les premiers à applaudir lorsque celle-ci assure une nouvelle implantation industrielle ou agricole au Canada.

Ce disant, je ne voudrais pas refroidir l'enthousiasme du sénateur Argue. C'est la saison de la gaieté, et je suis sûr que nous sommes tous reconnaissants au sénateur d'avoir introduit une note gaie dans cette atmosphère qui, autrement, aurait pu être plutôt lugubre.

L'honorable Donald Cameron: Honorables sénateurs, à cette étape, rien n'était plus pertinent que l'intervention du sénateur Argue qui vient de la Saskatchewan, région qui a été probablement plus touchée que tout autre au Canada à la suite de la baisse des prix du blé et du déclin des marchés de blé depuis quelques années. C'est une des plus belles étrennes des cultivateurs de cette province et, puisque les cultivateurs dépensent beaucoup, tout ce qui aide les cultivateurs de notre pays profite à toutes les autres branches de l'économie. Je dirai donc avec le sénateur Argue et le sénateur Grosart que ce sont là de magnifiques étrennes de Noël.

Le sénateur Argue a mentionné un aspect très sérieux de la situation, à savoir, le fait que les agriculteurs sont généralement les principales victimes de resserrement de l'écart entre les coûts et les prix. Leur situation par rapport aux autres éléments de l'économie canadienne ne s'est pas améliorée en ce qui concerne la part qu'ils reçoivent du montant payé pour leurs produits. Si le pourcentage de la population rurale continue à baisser, cette dernière n'en représente pas moins un secteur de l'économie canadienne qui investit de gros capitaux, qui fait des dépenses élevées par rapport au nombre de personnes en cause, et qui contribue aussi de manière importante à la prospérité de l'industrie canadienne. A mon avis, il est temps que l'on prête davantage d'attention au bien-être de l'économie rurale. La population rurale, dans les Prairies en particulier, ne reçoit pas un pourcentage du montant payé pour ses produits aussi élevé qu'elle le devrait.

C'est le moment pour les bonnes nouvelles. Il se trouve que j'ai eu la chance, en 1966, d'emmener en Chine un groupe d'hommes d'affaires canadiens, et qu'à ce moment-là, nous avions pas mal aidé—je crois que le sénateur Martin l'admettra—avec la collaboration de M. Frank Hamilton et Vic Martens, de la Commission des grains, à faire conclure la vente d'une quantité particulièrement importante de blé.

Comme l'a dit à cette occasion le sénateur Argue, M. Chris Vogel, membre de la Commission du blé, et mon ami, M. Charles Gibbings, ont fait de l'excellent travail. Ils ont contribué plus que n'importe qui à conquérir une plus grande part du marché total du blé, grâce surtout à la personnalité très sympathique et à la grande compétence qui font de M. Charlie Gibbings un excellent vendeur pour le Canada. Il fait du bon travail partout où il se